



**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU  
PARC ÉOLIEN DES MOULINS À  
THETFORD MINES, KINNEAR'S  
MILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF**

Présenté au

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Par

**Raynald Paré, porte-parole  
Mouvement Dans le Vent**

81, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 1J4  
Tél. : 418 338-4551 ou 418 335-6466

Octobre 2009

## TABLE DES MATIÈRES

---

LE PORTE-PAROLE.....	1
LE MOUVEMENT DANS LE VENT.....	3
L'ACCEPTATION DU MILIEU .....	5
L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL .....	7
L'ASPECT VISUEL.....	9
RECOMMANDATIONS .....	10

## LE PORTE-PAROLE

Lorsque j'étais sur le marché du travail, j'ai enseigné de nombreuses années la géographie à des jeunes au secondaire. Le programme réservait deux ou trois chapitres à l'énergie. On enseignait que les diverses formes d'énergie s'échangeaient sur un marché à l'échelle continentale, voire même mondiale. Le Québec vendait son hydroélectricité au sud des frontières, aux États-Unis et en Ontario. L'Alberta nous vendait ses hydrocarbures. À cause des centrales thermiques au charbon installées autour des Grands Lacs, nos pluies devenaient acides au contact des émanations de gaz de ces centrales. Le vent et les masses d'air des Grands Lacs poussaient ces gaz polluants vers le Québec.

On enseignait aussi qu'il était souhaitable de remplacer les sources d'énergie non renouvelable par des énergies vertes si l'on voulait protéger notre planète. Même les barrages hydroélectriques dégagent du méthane pendant plusieurs années lors de leur mise en service. Le méthane est une cause très actuelle et de plus en plus menaçante qui contribue aux changements climatiques par la fonte accélérée des glaciers aux pôles. De plus, la concentration du mercure dans les réservoirs artificiels contamine la chair des poissons. Tout de même l'hydroélectricité est bien moins dommageable à l'environnement que les carburants.

On enseignait également qu'il y fallait diversifier les sources d'énergie. Mais quelles sources? Le problème majeur des centrales nucléaires, comme l'unique centrale de Gentilly, est l'entreposage des déchets radioactifs qui le demeurent pendant des milliers d'années. Le problème majeur de la vieille centrale thermique au pétrole de Tracy est les émanations de gaz à effet de serre.

Les manuels scolaires nous proposaient donc des alternatives, des énergies vertes comme la biomasse, l'énergie solaire, l'hydrogène, l'énergie géothermique, l'énergie marémotrice et l'énergie éolienne. Environ 25 ans plus tard, la technologie et leur application de ces énergies vertes n'ont pas encore atteint leur maturité.

Monsieur le Président, j'invite mes concitoyens et concitoyennes à réfléchir au contexte global de l'énergie avant de prendre position contre le parc Des Moulins. À mon avis, nous ne pouvons pas renoncer à ce projet au nom de l'environnement, bien au contraire. Les autres formes d'énergie ont une empreinte écologique supérieure à celle de l'éolien. Même les centrales hydroélectriques installées dans un lointain nord endommagent l'environnement. Les milliers de kilomètres de lignes de transports avec pylônes et lignes de hautes tensions présentent des risques pour l'environnement et la santé et perdent tout au cours de leur transport des quantités impressionnantes d'énergie.

La proximité est une expression de notre temps pour les environmentalistes. Il vaut mieux consommer des produits des agriculteurs de chez nous que de les faire venir de loin et ajouter de la pollution par le transport de ces marchandises d'ailleurs. À force de consommer trop de produits importés, nous finissons par oublier les impacts écologiques de leur production et de leur transport. Pourquoi notre petite région ne produirait pas un peu d'énergie? Pourquoi notre communauté n'apporterait pas sa modeste contribution pour satisfaire des besoins insatiables des humains en énergie? Il y a si peu de production d'électricité produite dans les Appalaches au Québec. Seulement Hydro-Sherbrooke et les éoliennes de la Gaspésie en font.

Penser globalement et agir localement, penser à protéger notre planète qui est très malmenée par les hydrocarbures; voilà un programme intéressant pour nous tous. Mais il nous faut le 2<sup>e</sup> volet, celui de l'action: agir chez nous. Nous le faisons tous individuellement par la récupération, le recyclage, par des voitures plus petites... Notre collectivité peut agir localement en acceptant ce projet du parc Des Moulins. Il est souhaitable que nous l'accueillions favorablement parce qu'il est relativement bon pour l'environnement ou moins dommageable que les autres formes d'énergie. Nous devons choisir ce projet en pensant globalement, en relativisant les inconvénients. Les gestes que posent les humains ont toujours un impact plus ou moins négatif sur l'environnement.

## LE MOUVEMENT DANS LE VENT

C'est donc spontanément que j'ai adhéré au mouvement Dans le Vent lorsque que l'on m'a invité à le faire. Par la suite, je suis devenu le porte-parole du mouvement. Ce projet Des Moulins est conforme à mes convictions personnelles.

Le projet initial du promoteur en 2007 proposait une capacité de plus de 200 MW. Suite à des consultations des propriétaires fonciers et en tenant compte de nouvelles marges de recul et autres considérations visuelles, la plupart des éoliennes ont été déplacées par rapport au premier scénario, d'autres ont été retirées, si bien que le total projeté est ramené à 156 MW.

Aux premières séances d'information tenues par 3Ci en février 2007, entre 40 et 70 personnes dans chacune des 3 municipalités, Kinnear's Mills, St-Jean de Brébeuf et Thetford Mines, y ont participé et signé les registres des présences. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le promoteur et divers regroupements par la suite. Plusieurs articles de presse ont été publiés. Mais lors du dépôt de la simulation de la répartition des éoliennes à Kinnear's Mills en décembre 2008, quelques personnes se sont opposés. L'étude d'impact sur l'environnement prescrit par l'autorité gouvernementale québécoise fut déposée par la firme SNC Lavalin. Pendant 2 mois, les opposants ont été présents dans les médias et ont organisé une campagne efficace de mobilisation.

À la réunion d'information tenue le 9 juin 2009 par le BAPE à la Maison de la culture à Thetford Mines, les opposants furent nombreux au micro. Les réponses du promoteur étaient solides et satisfaisantes. Les dernières interrogations demeurées en suspens ont été comblées quelques jours suivants sur le site Internet du promoteur. Au lendemain de cette séance d'information les citoyens favorables au projet, exaspérés et impuissants, décidèrent de s'organiser en mettant sur pied le mouvement Dans le Vent. Dans les semaines suivantes, ils recrutèrent des membres à partir de fiches en bonne et due forme.

Les instigateurs de ce mouvement sont Rosane Côté, Jean-Guy Pageau, Richard Lapointe, Colette Léveillé, Lucien Trépanier, Gloria Wallace, Doris Prévost, Normand Couture et Normand Bédard. Ils voulaient faire valoir leur point de vue, avoir une voix qui porte. Si bien que les membres du mouvement ont commencé à être présents en masse aux deux réunions du conseil municipal de Kinnear's Mills à l'été et ont manifesté leur appui aux élus politiques.

Le lancement du mouvement s'est fait lors d'une conférence de presse le 8 septembre au Club de golf de Thetford Mines. En date du 5 octobre 2009, environ 2 300 membres font partie du mouvement. La répartition est la suivante :

### RÉPARTITION DES MEMBRES DANS LE VENT

	HABITANTS	MÉNAGES	FAMILLES	MINEURS (moins de 18 ans)	RÉSIDENTS ADULTES	MEMBRES
<b>Kinnear's Mills</b>	333	130	95	80	253	148
<b>St-Jean-de-Brébeuf</b>	392	150	110	105	287	151
<b>Thetford Mines</b>	25 704	11 565	7 370	4 780	20 924	817

85 % de la MRC des Appalaches : 1900

15% de l'extérieur de la MRC dont 91 de Plessisville

43 de Saint-Ferdinand, Inverness, Tring-Jonction et Saint-Frédéric

**Total 2 300**

## ACCEPTATION PAR LE MILIEU

Le mouvement a été présent aux audiences du 8, 9 et 10 septembre dernier. Les membres cherchaient à comprendre le questionnement et les craintes des opposants. Des réponses satisfaisantes, du point de vue du mouvement, ont été fournies par le promoteur ou par les divers représentants des ministères ou autres organismes parapublics québécois.

1. Aucune preuve des études scientifiques ne permet de faire un lien entre les éoliennes et les impacts sur la santé humaine, en particulier des infrasons. En fait, les éoliennes ne produisent pas de tels sons.
2. À 500 mètres, distance minimale entre les éoliennes et les habitations, le bruit produit par les éoliennes est faible. Le son sera masqué par le bruit de fond. L'entreprise 3Ci s'engage à respecter la réglementation en vigueur et à ne pas dépasser un son de plus de 40 dB ou de 45 dB entendu à l'extérieur d'une habitation.
3. La valeur des propriétés n'est pas réduite avec l'implantation d'un parc éolien. Même que des études affirment que la valeur de ces propriétés aurait augmenté dans certains cas.
4. L'effet stroboscopique ne se rend pas à 500 mètres. De toute manière, cet effet se fait sentir à proximité de l'éolienne seulement et lorsque toutes les conditions spécifiques sont réunies.
5. Les autres usages que sont les activités agricoles, forestières ou récréatives (incluant la chasse) se poursuivront sans restriction sur les sites des éoliennes.
6. Ce projet de 400M\$ laissera des retombées économiques importantes dans le milieu et pour s'en assurer, un comité de maximisation a été mis sur pied et des niches ont été ciblées.

7. Le milieu bénéficiera de redevances financières d'environ 2 millions de dollars par année dont la moitié sera réservée aux trois municipalités, soit Kinnear's Mills, St-Jean de Brébeuf et Thetford Mines.
  
8. Le projet du parc Des Moulins permettra à la région de se positionner et pourrait générer d'autres projets socio-économiques créateurs de richesse, sous forme d'emplois en particulier.

Les membres du mouvement Dans le Vent sont convaincus qu'une grande majorité de citoyens et citoyennes acceptent ce projet. C'est le cas des propriétaires fonciers, des élus politiques, des leaders socio-économiques. Nous pensons aussi que la population en général appuie ce projet éolien. Les membres Dans le Vent le constatent sur le terrain. Il s'agit d'expliquer par des arguments rationnels, les impacts potentiels du parc Des Moulins sur la vie quotidienne, sur l'environnement, sur le développement économique. Le recrutement des membres Dans le vent s'est déroulé facilement et dans le respect de tous.

## ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Je suis le président du *Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des six lacs de la région d'Adstock* incluant Thetford Mines (RAPPELA). Ce groupe a plusieurs réalisations à son bilan dont la renaturalisation des bandes riveraines autour des plans d'eau et la lutte à l'érosion et à la sédimentation de leurs bassins versants. Je suis donc sensibilisé de façon concrète à l'environnement. Cet aspect du projet du parc Des Moulins me préoccupe beaucoup.

Le mouvement Dans le Vent est heureux de découvrir que le promoteur 3Ci a le souci tangible de protéger l'environnement. À la première partie des consultations du BAPE les 8, 9 et 10 septembre dernier, le promoteur a traité des études et des rapports complémentaires sur le sujet.

Les membres du mouvement Dans le Vent ont compris que les éoliennes ne seront pas installées dans les prairies afin de préserver le peu d'étendue de belles terres agricoles disponibles dans la région. De même les érablières, les ravages de cerf de Virginie, l'habitat du rat musqué, les milieux humides seront épargnés.

Les membres du mouvement ont compris que les travaux pour l'implantation des éoliennes se feront en appliquant le *Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée*. Ce guide traite de différents aspects du déboisement : les techniques de construction de chemins, de ponts et de ponceaux, la planification des opérations forestières et les diverses techniques d'abattage, de débardage et de façonnage. Ce guide renferme des dizaines de recommandations pour limiter les impacts sur la flore et la faune. Par exemple, l'érosion des sols sera contrôlée afin de ne pas perturber les frayères des plans d'eau. D'ailleurs, plusieurs sites des futures éoliennes ont fait l'objet de déboisement ces dernières années par les propriétaires eux-mêmes.



Pour accéder aux sites des éoliennes, les chemins existants seront utilisés, renforcés et élargis. D'autres chemins seront construits en respectant les normes environnementales afin de limiter l'érosion des sols. Le transport par camions sera considérable. Les graviers et sables seront extraits de carrières détenant un certificat d'autorisation délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le mouvement pense que si les dommages causés à l'environnement étaient pris en compte par les différentes sources d'énergies, le coût de revient de l'éolien serait parmi les plus bas. Le kilowatt heure du vent serait moins cher que celui de l'hydraulique. Il le serait encore moins que celui des hydrocarbures et du charbon.

## ASPECT VISUEL



L'implantation d'un parc d'éoliennes doit tenir compte de nombreux facteurs et l'aspect technique est plus complexe qu'il n'y paraît. Le choix du site doit tenir compte de la qualité du vent, de son accès, des impacts sur la population et l'environnement, et de l'interconnectivité avec un réseau en place.

La vitesse des vents du site Des Moulins est considérable, régulière et non turbulente. Le modèle de turbine retenue pourra produire 200 fois plus d'énergie que celui d'il y a 20 ans. Bien que certaines turbines peuvent produire jusqu'à 5 MW, celles du parc Des Moulins fourniront chacune un maximum de 2 MW.

Les éoliennes sont de plus en plus populaires au Canada. Il y a 8 fois plus de puissance installée en 2009 par rapport à 2003. Et cette croissance se poursuit fermement. L'éolien est la source d'énergie qui connaît la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale.

Des efforts seront faits afin d'intégrer les éoliennes dans le paysage et d'en minimiser les impacts visuels. Le parc Des Moulins bénéficiera d'écrans naturels. Les éoliennes ne pourront s'ériger à l'intérieur d'une distance de 300 mètres des routes provinciales et 150 mètres des routes municipales. De plus, des sondages indiquent qu'en général, le milieu accepte de mieux en mieux les parcs d'éoliennes à la suite de leur construction.

Mais la perception de cet aspect visuel est très personnelle. Certaines personnes trouvent la vue des éoliennes horrible. D'autres voient les éoliennes comme les descendants des moulins à vent du temps d'Alphonse Daudet. Dans les récits du 19<sup>e</sup> siècle, les auteurs nous les présentent souvent d'une façon poétique et bucolique. Il faut savoir que le modèle retenu par 3Ci, le transformateur, le disjoncteur et autres appareils électroniques sont intégrés dans la tour ou dans la nacelle. Aucun équipement ne sera fixé à l'extérieur. Si bien que les lignes des éoliennes nous apparaîtront fluides.

## RECOMMANDATIONS

Les membres du mouvement Dans le Vent comprennent que l’empreinte écologique des éoliennes est moindre que celle d’autres sources, incluant les centrales hydroélectriques.

En prenant en compte l’ensemble du dossier, les 2 300 membres du mouvement Dans le Vent se déclarent favorables au projet Des Moulins et demandent respectueusement à la Commission de le recommander.

En revanche, les membres du Mouvement Dans le Vent demandent aussi au promoteur de respecter les engagements pris durant les audiences publiques du 8, 9 et 10 septembre dernier. Nous demandons, à travers la Société de développement économique de la région de Thetford que :

1. La population soit informée de l’impact visuel ressenti par les résidents et les touristes après la première année d’exploitation.
2. La population soit informée des mesures de qualité de réception des signaux télévisuels et autres systèmes de télécommunication.
3. La population soit informée du suivi de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris après une période de 3 ans de la mise en service des éoliennes.
4. La population soit informée du climat sonore qui sera effectué la première année, la 5<sup>e</sup> année, la 10<sup>e</sup> année et la 15<sup>e</sup> année d’exploitation.

Par ailleurs, nous constatons qu’une partie de la population est encore mal informée et entretient des chimères ou des peurs irrationnelles. Pour ce faire, le mouvement Dans le Vent a récemment distribué, dans les foyers de Kinnear’s Mills, St-Jean-de-Brébeuf et le secteur Pontbriand de Thetford Mines, de l’information écrite sous forme de questions et réponses sur le sujet.